



## REGROUPEMENT DES CONSEILS D'ÉCOLE FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

**Réunion du 1<sup>er</sup> mai 2025**

**De 19 h à 20 h 30**

---

### COMPTE RENDU

---

#### Présence :

Adel Mwika, école Joseph-Moreau  
Alexis Guigue, école Terre des Jeunes  
Annick Schumacher, école Notre-Dame de la Paix  
Christine Aubin, école Héritage  
Élise Bourget, école francophone de Cardston  
Geneviève Savard, école Nouvelle-Frontière  
Hervé Talla Ndefo, école Jean-Claude Mahé  
Karine Daigle, école La Vérendrye  
Marc Goulet, école Notre-Dame des Vallées  
Mathieu Lidia, école Boréale  
Mélanie Meyer école Le Ruisseau  
Nathalie Hotte, école Gabrielle-Roy  
Pierre Floc'h-Anderson, école La rose sauvage  
Véronique Fournier, école Père-Lacombe  
Yic Camara, école Sainte-Jeanne-d'Arc  
Zainab Coulibaly, école À la découverte

#### **Mot de bienvenue**

Geneviève souhaite la bienvenue aux membres et souligne que la FPFA réalise son mandat sur les territoires traditionnels et toujours occupés des peuples autochtones ainsi que de la Nation Métisse, aujourd'hui englobés par la province de l'Alberta.

Elle rappelle également la vision de la FPFA qui est de soutenir les parents à être confiants et engagés dans leur francophonie. La mission et le mandat de la FPFA sont de représenter, outiller et rassembler les parents francophones de l'Alberta.

#### **1. Rencontre avec le Ministre de l'Éducation**

La présidente de la FPFA a rencontré en ligne le ministre de l'Éducation le 17 avril afin de discuter des dossiers prioritaires de la FPFA.

La FPFA a tenté d'obtenir un engagement du gouvernement concernant la répartition des fonds pour la petite enfance, dans le but d'améliorer la francisation des élèves fréquentant les écoles francophones, ainsi que l'optimisation des espaces dédiés à la petite enfance au sein des établissements scolaires.

Le ministre s'est montré très ouvert à nos propositions. Bien que la petite enfance ne relève pas directement de son ministère, il s'est engagé à faire les suivis nécessaires auprès du ministère de Jobs, Economy and Trade, responsable de ce dossier.

La FPFA poursuit son travail sur ces enjeux en collaboration avec l'ACFA et les conseils scolaires francophones, au sein du comité multipartite (Multi-Stakeholder Committee) mis en place par le gouvernement de l'Alberta.

## 2. Changements proposés sur la loi sur l'Éducation

Le gouvernement prévoit apporter des modifications à la Loi sur l'éducation. Les amendements proposés dans le projet de loi 51, intitulé Education Amendment Act, 2025, sont les suivants :

### 1. Remplacement du terme « école privée » par « école indépendante »

Ce changement vise à refléter la diversité des programmes et des choix scolaires offerts par ces établissements aux familles albertaines.

### 2. Renforcement de la responsabilité démocratique des conseils scolaires

Les conseils scolaires et les autorités régionales francophones ne pourront plus disqualifier un administrateur élu pour des violations du code de conduite ; cette décision reviendra désormais aux électeurs.

### 3. Amélioration de l'efficacité du processus disciplinaire des enseignants

Les modifications proposées comprennent :

- la possibilité pour les administrateurs de déléguer certaines responsabilités liées aux plaintes ;
- l'élimination des exigences de signalement en double pour réduire la charge administrative ;
- la notification des administrateurs concernant les plaintes en cours lorsqu'un enseignant, un directeur ou un directeur adjoint est embauché par une autre autorité scolaire ;
- la clarification permettant au président du comité d'audience de demander une ordonnance judiciaire pour assurer la conformité, si nécessaire.

### 4. Introduction de frais pour les appels des plaignants

Un petit frais sera instauré pour les appels des plaignants, dont le montant sera déterminé par des modifications supplémentaires au règlement sur la conduite professionnelle et la compétence des enseignants et des leaders scolaires.

### 5. Assouplissement des accords d'utilisation conjointe avec les municipalités

Les conseils scolaires et les autorités régionales francophones seront automatiquement exemptés de conclure des accords d'utilisation et de planification conjointes avec les municipalités déjà exemptées en vertu d'autres lois, augmentant ainsi la flexibilité et l'alignement avec le ministère des Affaires municipales.

### 6. Alignement avec les modifications prévues à la Loi sur les élections des autorités locales

Les résidents déplacés de Jasper pourront voter et se présenter aux élections générales de 2025 et 2026, conformément aux changements apportés à la législation électorale locale.

### 7. Propriété des nouvelles écoles par le ministère de l'Infrastructure

Le ministère de l'Infrastructure pourra posséder de nouvelles écoles de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et des terrains de jeux, les louant ensuite aux conseils scolaires, aux conseils scolaires francophones et aux écoles à charte pour leur exploitation et leur entretien.

### 8. Entrée en vigueur des modifications

Les changements relatifs à la terminologie des écoles privées, à la discipline des enseignants et aux accords d'utilisation conjointe entreront en vigueur dès leur proclamation. Les modifications

concernant la responsabilité des administrateurs élus prendront effet le jour suivant les prochaines élections générales des autorités locales en octobre 2025.

Ces changements ne touchent pas directement les parents.

Pour voir le projet de loi 51 au complet : <https://www.alberta.ca/strengthening-albertas-education-system>

### 3. Élections scolaires

Les informations sur les élections scolaires sont disponibles sur les sites Internet des conseils scolaires.

#### Dates importantes :

Ouverture de la période de nomination : 1<sup>er</sup> janvier 2025

Fin de la période de nomination : 22 septembre 2025

Jour du vote : 20 octobre 2025

Les conseils scolaires rencontrent actuellement de grandes difficultés à recruter des parents pour siéger à leur conseil.

La FPFA soulève donc la question suivante : Que peuvent faire les conseils d'école pour encourager les parents à se présenter comme conseillers scolaires?

#### Commentaires :

- Promouvoir les avantages du poste, tels que l'accès à une assurance santé et à d'autres bénéfices comparables à ceux des enseignants.
- Éviter la politisation des postes, afin que les candidats ne soient pas perçus comme représentant des partis politiques.  
Inviter les conseillers scolaires à rencontrer les parents pour démystifier leur rôle et expliquer l'impact de leurs décisions sur la vie scolaire.
- Mieux expliquer le rôle des conseillers scolaires. De nombreux parents ne connaissent pas le fonctionnement des conseils d'école, il est donc probable qu'ils soient encore moins informés au sujet des conseils scolaires.
- Développer un kit d'information (supports visuels et documents) à diffuser auprès des parents dans les écoles.
- Mener une campagne de sensibilisation pour inciter les parents à aller voter.

Karine précise qu'étant catholique, et bien que ses enfants fréquentent une école publique, elle peut choisir de voter pour le représentant catholique. Les électeurs catholiques peuvent ainsi voter pour les candidats catholiques ou publics, tandis que les électeurs non catholiques ne peuvent voter que pour les candidats publics.

Lors des dernières élections scolaires, en partenariat avec la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta, la FPFA avait organisé des ateliers en ligne pour présenter le rôle des conseillers scolaires. Ces ateliers avaient suscité une forte participation, même si peu de participants se sont ensuite portés candidats.

### 4. Projet de la FPFA – Suivi

- L'atelier sur le cadre d'assurance de qualité est presque fini : la recherche d'information est finalisée, il ne reste qu'à la simplifier et la synthétiser dans une présentation. Nous serons prêts à présenter l'atelier au comité de travail au mois de mai.
- L'autoformation est en cours de préparation : un spécialiste a été recruté pour nous aider à créer une formation sur Moodle. L'équipe va suivre une formation les 22 et 23 mai pour apprendre à créer du contenu en ligne (passer de la formation atelier à autoformation). Notre objectif est d'avoir cette première formation de prête pour la rentrée 2025/26.
- Les capsules vidéo : nous avons trouvé un nouveau fournisseur qui pourra produire les 5 capsules pour un prix fixe. Il ne nous reste plus qu'à trouver le budget pour commencer la production.

Bilan de la participation des conseils d'école 2024/25 :

Conseil d'école	Montant
École Notre-Dame des Monts	500 \$
École La Vérendrye	250 \$
École Maurice-Lavallée	1 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 750 \$</b>
Nous avons encore besoin de :	12 240 \$

Rappel: si votre conseil d'école n'a pas encore utilisé son octroi, pensez à en discuter lors de votre prochaine réunion si vous souhaitez investir dans notre projet.

Fiche récapitulative : [cliquez ici](#).

Commentaires :

- Vu le coût élevé des capsules, il serait plus rentable de se concentrer sur les autoformations, qui sont moins coûteuses à produire et potentiellement plus utiles à long terme.
  - >Mireille précise que les capsules serviront également à illustrer le contenu des autoformations.
- Il est proposé de continuer à amasser des fonds en 2025-2026 pour la production des capsules, tout en débutant la création de la première autoformation.
  - >Mireille rappelle que l'objectif est d'avoir la première autoformation, Rôle et responsabilités du conseil d'école, prête d'ici septembre.
- Une question est soulevée : La Fondation franco-albertaine pourrait-elle contribuer financièrement?
- Le Conseil scolaire FrancoSud ne peut rembourser des factures que lorsque les projets sont terminés, ce qui rend difficile toute demande de paiement pour un projet en cours.
  - >Le CSFS a rappelé aux conseils d'école que les octrois doivent être dépensés avant la fin août.

## 5. Journée nationale de l'engagement parental

Dans le cadre de la **Journée nationale de l'engagement parental** du 1<sup>er</sup> juin, la FPFA souhaite mettre en lumière l'implication précieuse des parents francophones à travers le pays.



Nous vous invitons à partager les initiatives de reconnaissance de l'engagement parental que vous avez mises en place dans votre école. Ces bonnes pratiques nous permettront de valoriser publiquement l'apport des parents, d'inspirer d'autres familles et de renforcer la mobilisation au sein de nos communautés.

Nous voulons également vous rappeler que la FPFA remet le [Prix Manon-Bouthillier](#) chaque année aux parents qui s'impliquent le plus dans votre communauté scolaire.

Cette année, la CNPF va également remettre le [Prix Ghislaine Pilon](#) à un récipiendaire franco albertain. Vous recevrez un communiqué de presse le 1<sup>er</sup> juin.

## **6. Regroupement des sociétés de levées de fonds**

La première réunion a eu lieu le mercredi 5 mars à 19 h. Vous pouvez consulter le compte rendu de la rencontre ici : [https://fpfa.ab.ca/wp-content/uploads/2025/05/20250305\\_CR.pdf](https://fpfa.ab.ca/wp-content/uploads/2025/05/20250305_CR.pdf)

Les sociétés de levées de fonds présentes ont partagé les défis et succès qu'elles rencontrent. Les défis les plus fréquents sont :

- Procédures pour casino
- Recrutement de bénévole
- Procédure pour les trésoriers
- Partage de ressources pour levées de fonds
- Collaboration entre écoles - discussion

Une seconde rencontre aura lieu le mardi 20 mai à 19 h et portera sur la collaboration entre les conseils d'école pour faire des levées de fonds collectives.

## **7. CINA : conversations avec les parents nouveaux arrivants - Bilan**

Depuis la rentrée, la FPFA a animé des conversations, en partenariat avec la FRAP, avec les parents nouveaux arrivants de deux écoles d'Edmonton :

- École Joseph-Moreau : être parent et immigrant, l'apprentissage de l'anglais dans une école francophone, l'accompagnement des adolescents dans leurs choix.
- École Maurice-Lavallée : être parent et immigrant, les devoirs.

La FPFA attend la réponse à une demande de financement pour pouvoir former des animateurs de conversation.

Suite à l'évaluation de ces conversations, les parents ont témoigné que ces conversations les ont aidés à s'intégrer dans leur école.

## 8. Conseil d'école de Terre des Jeunes

Réflexion : Quelle est la place du français et de l'anglais dans les petites classes des écoles francophones?

Alexis soulève plusieurs questions quant à l'équilibre entre l'usage du français et de l'anglais au primaire dans les écoles francophones :

- Quelles sont les attentes vis-à-vis des enfants ?

À l'école Terre des Jeunes, il y a un système de récompense pour parler français. Le nouveau code de vie demande aux enfants de s'engager à parler en français en tout temps. Cela met beaucoup de pression sur les élèves dont le français n'est pas la langue avec laquelle ils sont le plus à l'aise.

- Quelles sont les attentes vis-à-vis des enseignants? Quelle doit être la place de l'anglais dans leur interaction avec les élèves?

- Quelles sont les attentes vis-à-vis des parents? Pourrait-on développer et promouvoir plus de ressources pour les familles pour lesquelles le français n'est pas parlé à la maison?

Les parents ont participé à l'atelier *I want my child to speak French. How can I help ?* et ont beaucoup apprécié le contenu. Il faudrait offrir cet atelier en début d'année scolaire.

### Commentaires :

- Nathalie a fait toute sa scolarité uniquement en français. Lorsqu'elle est arrivée au collège, personne ne soupçonnait qu'elle n'était pas anglophone. Avoir reçu des cours d'anglais plus tôt n'aurait pas changé son niveau actuel dans cette langue.
- Les enfants qui fréquentent une école d'immersion ont un niveau de français plus faible que ceux qui vont à l'école francophone. Et les élèves des écoles francophones atteignent, à la fin du primaire, un niveau d'anglais comparable à celui des anglophones.
- Les parents qui souhaitent que l'anglais soit enseigné plus tôt projettent souvent leurs propres craintes, notamment celle de ne pas être bilingues eux-mêmes. Les parents qui ne sont pas bilingues doivent distinguer leurs objectifs personnels de ceux de leur enfant. Ils peuvent prendre des cours et pratiquer l'anglais. Leur enfant n'a pas les mêmes défis qu'eux pour apprendre cette langue.
- En Alberta, le véritable défi est de consolider les bases du français dès le primaire. C'est pourquoi les cours d'anglais ne sont pas offerts plus tôt. Même les élèves qui arrivent en 9e ou 10e année dans une école francophone s'anglicisent et très rapidement.
- Au CSNO, des capsules vidéo avaient été réalisées par des étudiants postsecondaires pour témoigner de leur parcours en tant que francophones. Ces témoignages rassurent les parents : ils voient que les élèves des écoles francophones peuvent poursuivre leurs études dans des universités anglophones ou exercer une profession en anglais.
- À l'école NDP, environ 90 % des enfants de maternelle parlent uniquement l'anglais, ou très peu le français, en début d'année. L'école NDP a déjà offert des cours de français aux parents anglophones, il y a environ 3 ou 4 ans.
- Il faut aussi rappeler aux parents francophones que leur rôle est d'encourager leurs enfants à parler français en dehors de l'école, et surtout de ne pas leur parler en anglais si ce n'est pas leur langue maternelle.
- Seulement 8 % des ayants-droit francophones fréquentent une garderie francophone. Une école souhaite offrir des cours de français aux parents anglophones grâce au financement de l'octroi de l'ASCE.

## 9. Procédures des conseils d'école

Lors de la dernière évaluation du RCÉFA, un commentaire pertinent a été soulevé : « Pourrait-on discuter de la possibilité d'avoir des statuts identiques pour tous les conseils? Cela faciliterait la formation, la mise à jour, etc. »

La FPFA consulte donc les participants pour savoir s'ils souhaitent que cet enjeu fasse partie des objectifs du RCÉFA pour 2025-2026.

Une proposition a été faite de former un groupe de travail afin d'élaborer un gabarit de statuts et de procédures pour les conseils d'école. Une majorité des participants ont exprimé leur intérêt à faire partie de ce comité.

## 10. Drive partagé pour les CE

Un Drive a été créé pour faciliter le partage de documents et informations entre les conseils d'école. Mettez-ici toutes vos idées pour utiliser l'octroi ASCE, ou pour partager vos outils, ou pratiques gagnantes, etc.

<https://drive.google.com/drive/folders/1Gz07X5Hv-z0zYgNwEdK3HqKvfO2A7SvT?usp=sharing>

Il existe un groupe Whatsapp pour les conseils d'école du FrancoSud.

Karine va partager dans le dossier Drive consacré à l'octroi ASCE l'information qu'elle a utilisée pour commander les vestes pour son école.

Yic demande si tous les conseils d'école disposent d'adresses courriel génériques, créées par les conseils scolaires, afin de permettre aux futures présidences d'avoir un accès continu à ce disque.

La FPFA fera un suivi auprès des conseils scolaires à ce sujet.

## 11. Évaluation de cette rencontre

Rapport de l'évaluation : <https://fpfa.wufoo.com/reports/q1kojj0719sii7a/>

## 12. Fin de la rencontre

Réunion finit à 20h31.